Plan d’action annuel 2022-2023

**Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain**

**Mission** : Contribuer à bâtir une société universellement accessible et inclusive où les personnes ayant une limitation visuelle pourront s’accomplir et s’engager activement.

**Vision** : Être le pôle d’influence en accessibilité universelle pour les personnes aveugles et malvoyantes du Montréal métropolitain.

# Priorités organisationnelles pour 2022-2023

Le RAAMM entre dans la 2e année de sa planification stratégique 2021-2025. Ce nouveau plan d’action se collera aux 4 axes de la planification stratégique : rayonnement, intervention, engagement des membres et gestion de l’organisation.

Pour y arriver, l’organisme devra se concentrer sur 5 grandes priorités organisationnelles :

1. Accroître le rayonnement du RAAMM grâce à des campagnes et des outils de communication plus efficaces ciblant les différents publics
2. Impliquer davantage les membres en transformant l’approche de collaboration dans les comités afin qu’ils déterminent par eux-mêmes les priorités et les actions, principalement en matière de défense collective des droits
3. Développer et diffuser une offre de services et de formation
4. Tracer le portrait des membres et élaborer une stratégie pour accroître leur nombre et leur engagement
5. Devenir une organisation apprenante en incorporant graduellement des concepts de gestion par objectifs et de mesure de résultats

Le plan d’action comporte plusieurs mesures issues de la planification stratégique allant dans le sens des priorités. Certaines mesures s’ajoutent dans une optique de complémentarité. L’échéancier prévu dans la planification stratégique a également parfois été modifié, mais il semble encore réaliste d’atteindre les objectifs d’ici 2025.

Il est à noter que le plan d’action ne mentionne pas les opérations régulières, puisqu’il agit comme plan de développement et non de maintenance. Nos services aux membres, notre implication dans différentes instances et nos publications se poursuivront.

Chaque action est dotée d’un ou de plusieurs indicateurs de réussite permettant de mesurer le résultat et la performance de l’action.

# Actions prévues

## Axe 1 Rayonnement du RAAMM

Le plan stratégique du RAAMM comporte de nombreuses analyses et stratégies portant sur les communications. Leurs objectifs ont pu être combinés en un audit des communications et un plan de communication. Avant de passer à des campagnes complexes, la restructuration des outils actuels en fonction des messages clefs est essentielle pour être compris par les différents publics.

### Assurer l’implication de diverses parties prenantes dans les communications

1. Création d’un comité sur les communications

### Transformer les outils du RAAMM afin de mieux s’adresser à nos publics

1. Élaboration d’un plan de communication en fonction de l’audit réalisé
2. Refonte de l’ensemble des infolettres
3. Révision de l’arborescence et du contenu de notre site Web

### Augmenter la notoriété du RAAMM à travers la sensibilisation du grand public

1. Réalisation de la 2e édition de la campagne Coup de cœur et coup de gueule

## Axe 2 Intervention du RAAMM

Une des grandes transformations prévues par le plan stratégique est celle de l’approche de collaboration avec les comités du RAAMM. Notre souhait est que les membres déterminent par eux-mêmes les priorités et les actions, principalement en matière de défense collective des droits. Cette transformation demandera un moment d’ajustement, ce qui explique pourquoi le plan d’action contient peu d’actions de défense des droits. Durant l’année, les comités travailleront pour présenter dès l’an prochain des plans détaillés pour l’accessibilité de l’information et les déplacements sécuritaires.

Le RAAMM offre aussi des services aux organisations au niveau de l’accessibilité de l’information et de l’interaction avec les personnes ayant une déficience visuelle. Ces services étant de plus en plus demandés, il est nécessaire de formaliser notre offre pour éviter de répondre à la pièce.

### Transformer l’approche de collaboration avec les comités du RAAMM afin de maximiser l’implication des membres

1. Identification de 3 priorités par comité
2. Planification de l’exécution de chacune des priorités identifiées
3. Création du comité sur les déplacements sécuritaires

### Outiller les professionnels sur l’accessibilité de l’information

1. Création d’un court guide de pratiques inclusives pour des rencontres et réunions plus accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes
2. Établissement de lignes directrices pour l’écriture inclusive

### Déterminer et préciser les enjeux sur lesquels le RAAMM a le pouvoir d’agir à Laval et en Montérégie dans le dossier des déplacements sécuritaires

1. Réalisation d’un portrait des enjeux liés aux déplacements à Laval et établissement de priorités d’action
2. Évaluation comparative de la qualité de la formation dispensée aux chauffeurs des services de transport adapté de la STM, du RTL et de la STL

### Déterminer les enjeux sur lesquels le RAAMM a le pouvoir d’agir dans le dossier des conditions de vie décentes

1. Analyse et portrait des différents sujets pouvant faire partie du dossier
2. Sélection d’enjeux et de pistes d’action potentiels en vue de la création du comité en 2023

### Répondre aux demandes grandissantes d’accompagnement et de formation en lien avec la déficience visuelle

1. Développer et diffuser une offre de services et de formation

### Augmenter notre capacité à offrir la formation de guides voyants

1. Formation de formateurs pour les formations de guides voyants

## Axe 3 Engagement des membres

Le plan d’action stratégique prévoit plusieurs analyses et plans en lien avec le recrutement, la fidélisation et l’engagement des membres. À l’instar des communications, leurs objectifs pourront aussi être combinés en un audit et une stratégie. Cette année, il y aura surtout une cueillette d’information, une analyse et la planification d’une stratégie. La mise en œuvre est prévue pour l’année suivante.

### S’assurer que l’organisme réponde adéquatement aux besoins des membres

1. Réalisation d’un audit du membrariat comprenant la pertinence et le contenu des outils de communication utilisés, les motifs d’adhésion, les motifs de non-renouvellement et les motivations à la participation.
2. Élaboration d’une stratégie entourant le membrariat permettant de répondre aux enjeux de recrutement, de fidélisation et de mobilisation.
3. Réalisation d’un sondage sur la qualité du Service d’aide bénévole auprès des membres

## Axe 4 Efficacité organisationnelle

Le RAAMM souhaite devenir une organisation apprenante en incorporant graduellement des concepts de gestion par objectifs et de mesure de résultats. Ces pratiques seront utilisées à la fois par l’équipe de travail, le conseil d’administration et les comités, dans le respect des responsabilités de chacun. Ce travail sera de longue haleine.

### S’assurer que l’équipe de travail et les administrateurs détiennent les compétences nécessaires pour mettre en œuvre la planification stratégique.

1. Mettre sur pied un plan de développement des compétences

### Comprendre les besoins en termes de mesure des différentes parties prenantes de l’organisation

1. Réalisation d’un plan d’implantation de mesures de résultats et d’impact, d’indicateurs de performance et de tableaux de bord

### Augmenter les revenus autogénérés du RAAMM

1. Réalisation de la campagne de financement annuelle

### Moderniser les documents administratifs du RAAMM

1. Refonte des règlements généraux

# Conclusion

Considérant que le RAAMM a une année bien remplie devant lui avec l’ensemble de ces actions, certains éléments de la planification stratégique ont été repoussés. La création d’un portefolio de projets, la recherche de financement pour des projets, la création des tableaux de bord, analyse de la concertation et du partenariat sont toujours considérés comme importants, mais moins urgents. Ils découleront d’ailleurs des actions qui seront entreprises au cours de l’année.

L’année 2022-23 sera le printemps du RAAMM : une étape de plantation qui permettra à l’organisation de fleurir !